Communiqué de presse

Bruit ferroviaire

Des semelles hybrides seront posées sur l'ensemble du tronçon Planchy – Broc Chocolaterie

Dans la procédure sur la thématique du bruit, l'Office fédéral des transports (OFT) vient de rendre une décision incidente. Il accepte la proposition des Transports publics fribourgeois (TPF) et leur demande de remplacer les semelles souples sous rail par des semelles hybrides d'ici à la mi-2025. Des mesurages seront ensuite effectués afin de vérifier si l'effet de la mesure permet de respecter les valeurs légales.

Une mesure contre les nuisances sonores doit être mise en œuvre prochainement. L'OFT vient en effet de rendre une décision incidente, permettant la pose, par les TPF, de semelles hybrides sous rail à la place des semelles souples existantes. A la demande de l'OFT et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les TPF ont produit un rapport de cadastre du bruit. Un travail complexe a débuté en été 2023 et s'est achevé en mars 2025. Celui-ci a permis d'identifier formellement dix points récepteurs présentant un dépassement des valeurs de jour, dont quatre également de nuit. La mise en place des semelles hybrides devrait permettre une amélioration générale de la situation.

Sous réserve des aléas de la mise en œuvre, les semelles devraient être posées d'ici les vacances d'été. Environ six semaines de travaux seront nécessaires pour équiper l'ensemble du tronçon. Ils se feront de nuit, de manière à ne pas entraver la circulation des trains. A la suite de cela, des mesurages sur le terrain seront effectués. Si cette modification n'est pas suffisamment efficace pour respecter les valeurs légales, des mesures complémentaires pourraient être mises en place aux points incriminés. Comme indiqué dans la décision incidente de l'OFT, les TPF ont également proposé la pose de parois anti-bruit à deux points récepteurs. La nécessité et l'adéquation de cette mesure complémentaire seront évaluées si le changement de semelle devait ne pas suffire à atteindre le respect des valeurs de planification, précise l'OFT dans sa décision.

Il est à noter que cette décision n'est pas sujette à recours, ce qui permettra la concrétisation rapide de la mesure. Lorsque la campagne de mesurages de l'efficacité des nouvelles semelles sera terminée et que ses résultats auront été évalués par les autorités, l'OFT prendra alors une décision sur le fond. Une décision finale qui, elle, pourra faire l'objet d'un recours.

Le document de l'OFT fait également état du renouvellement des rames Domino, à l'horizon 2035. Les TPF espèrent pouvoir entamer leur retrait progressif dès 2029.

Givisiez, le 21 mars 2025

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA est un groupe de quatre sociétés, actif dans le transport public, l'infrastructure ferroviaire et l'immobilier. Le groupe emploie plus de 1400 personnes. Son siège est basé à Givisiez.